

STRUCTURE DE LA CPM

La CPM s'organise à 3 niveaux :

- La CPM nationale
- La CPM régionale

au niveau de chaque région GTDR

- La CPM au niveau des communes

L'organisation membre peut être soit une Fédération d'Organisations Paysannes, soit une Union d'Organisations Paysannes, soit une Organisation Paysanne de base couvrant un territoire significatif.



La CPM dispose de deux organes :

- L'Assemblée Générale, organe suprême délibératif,
- Le Conseil d'Administration constitué par les 10 membres du Bureau National et un membre représentant de chaque CPM régionale,
- Le Secrétariat Général est chargé d'assurer la coordination des activités de la CPM au niveau national.

Contact :



Président du Conseil
d'Administration
M. Randrianony Louis Raymond
ftmtk@moov.mg

Adresse :
Lot IV 1 133 Mandialaza Ambodivona
BP 7061
101 Antananarivo
Madagascar

Tél : (261 20) 22 325 61
Email : cpm@moov.mg

La CPM est membre de la Via Campesina
www.viacampesina.org

COALITION PAYSANNE DE MADAGASCAR



FIRAIKINAN'NY TANTSAHA ETO
MADAGASIKARA

Ce qu'est
la "Coalition Paysanne de Madagascar"
FTM/CPM



"Firaisankinan'ny Tantsaha eto Madagasikara"
ou Coalition Paysanne de Madagascar,
en abrégé FTM/CPM, est une plateforme des
Organisations Paysannes malgaches implantées
dans les 22 régions du pays :

Diana, Sava, Atsinanana, Analanjirifo, Alaotra
Mangoro, Sofia, Boeny, Melaky Betsiboka,
Bongolava, Itasy, Analamanga, Vakinankaratra,
Amaron'i mania, Haute Matsiatra, Vatovavy
Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Ihorombe,
Androy, Anosy, Menabe, Atsimo Andrefana,

Elle compte 4700 organisations membres dont
des confédérations, des fédérations, des unions
et des associations de divers secteurs ruraux
(organisations de producteurs, coopératives
agricoles, environnement, comités de gestion
communautaires des eaux potables, associations
des usagers de l'eau, organisations des femmes
et des jeunes ruraux).

MISSION DE LA CPM

La CPM a pour mission de renforcer les
capacités organisationnelles et techniques
des paysans par des actions solidaires
d'éducation, de formation, et de partage
de réflexion et d'expériences, de promouvoir
une représentation paysanne suffisamment
influente dans le dialogue social pour la
défense des intérêts paysans, de dynamiser
et d'appuyer les structures et les initiatives
d'économie sociale par les paysans et pour les
paysans, de mobiliser les communautés rurales
à la prise de conscience et de responsabilité
face aux problèmes sociaux, économiques et
environnementaux afin de promouvoir un
développement harmonieux et durable en mi-
lieu rural.

OBJECTIFS DE LA CPM

- La CPM a pour objectifs :
- de promouvoir une plateforme de concertation
d'échanges d'expériences, d'informations et
de savoir-faire entre paysans,
 - de sensibiliser les paysans à s'organiser
et à promouvoir la professionnalisation
des métiers des secteurs ruraux afin de se
responsabiliser au développement associatif,
 - de défendre les droits et les intérêts
fondamentaux des paysans dans toutes les
instances qui les concernent directement,
 - de représenter et de se faire le porte-parole
des paysans dans toutes les instances qui les
concernent directement et dans toutes celles
liées au développement rural.

GRANDES ACTIVITES DE LA CPM DE CES 3 DERNIERES ANNEES

* 2005-2006 *

- > 22 ateliers régionaux sur les coopératives
agricoles et la sécurisation foncière.

* 2006-2007 *

- > Réalisation du [Forum National sur la
Souveraineté Alimentaire](#).

Ce forum s'intitulait : "Terre, Alimentation
saine, dignité et vie. Ensemble, dans la
solidarité citoyenne, valorisons les ressources
nationales au bénéfice de notre population".

* 2007-2008 *

- > Atelier national des femmes et des jeunes
provenant des 22 régions.
 - > Formation pré-élection des candidats
membres de la CPM au niveau de la commune
- * **De 2008 jusqu'à ce jour ***
- > Atelier international sur le CAADP
Comprehensive African Agricultural
Development Program.
 - > Atelier des femmes orienté sur le foncier
et celui des jeunes basé sur la révolution verte.



Depuis sa création jusqu'à ce jour, la CPM
assure la publication bimestrielle du journal
"Firaisankina", version Malagasy et des
émissions radiophoniques sur les stations de
proximité sur les stations de proximité.